CHAPITRE 9

CRISES, CONTEXTES, ACTEURS

Véronique PETIT et Nelly ROBIN

La lecture des chapitres précédents confirme l'avertissement lancé dès la première page de cet ouvrage, la notion de « crise » recouvre des acceptions et des usages multiples. Se posent alors plusieurs questions : cette pluralité de sens dissimule-t-elle un socle commun, une définition consensuelle *a minima* ? Comment et autour de quels critères élaborer la notion de crise ? La plasticité de la notion lui retire-t-elle toute valeur heuristique ou paradoxalement lui donne-t-elle une utilité incontournable ?

TEMPORALITÉ ET A-NORMALITÉ DE LA CRISE

Voyons d'abord les critères constitutifs de la crise. La question de la temporalité et celle du caractère « hors norme » sont à la fois fondamentales et liées. La crise est ce laps du temps marqué par une rupture majeure – ou au contraire mineure, car passagère – dans le monde social, culturel, politique ou économique. La difficulté pour le chercheur est de poser les jalons marquant le début et la fin de cette période. Doit-il intégrer « les signes avant-coureurs » de la crise elle-même ou ces signes constituent-ils en eux-mêmes une période distincte ? La question se pose évidemment en ce qui concerne l'inclusion des conséquences à plus ou moins long terme de la crise, sans compter que ces conséquences, dans leurs multiples dimensions sociales, culturelles, politiques, ne se dissipent pas selon les mêmes temporalités. Comment identifier les marqueurs de la crise ? Sa fin se traduit-elle par un « retour à la normale » ? Cette idée de retour ne signifie pas forcément à un retour – un recul – à la situation *ante* crise, elle renvoie davantage à l'idée d'une situation exempte de tensions ou de déchirements violents (par exemple le retour à la paix sociale).

La question de la temporalité renvoie à la tension classique entre structure et événement. Qu'est-ce qu'un événement ? Est-il toujours possible d'identifier ceux liés à une crise ? L'approche historique convie à la prudence : l'événement observé à un moment « t » conserve-t-il toujours son sens au regard de la longue durée ou devient-il anecdotique au regard d'une observation plus distanciée ? L'événement est perçu comme un moment saillant, en général identifiable de manière convergente à la fois par les groupes qui y sont confrontés et par les observateurs extérieurs. Mobilisé, il devient justificateur de ce qui précède et de ce qui suit (Farge, 2002 : 231).

Yves Charbit, Denys Cuche, Allison Wilson, Marie Ladier et Véronique Petit, dans les contextes dont ils rendent compte, démontrent que certains événements sont clairement repérables dans l'établissement des chronologies nationales. Les coups d'État, les changements de régime, les conflits par exemple, entrent dans cette catégorie d'événements. Ils marquent un avant et un après en étant associés à une rupture radicale ; ils peuvent impliquer en matière migratoire un départ forcé, un exil ou un retour possible. Ils ne sont pas toujours appropriés collectivement par une entité globale (le peuple, la population, la nation), chaque groupe (les catégories sociales, les minorités ethniques, les mouvements revendicatifs, les migrants) se l'accapare en fonction de ses aspirations présentes et futures. Mais chacun, quelle que soit sa position dans l'espace social, connaît cette date et les implications symboliques et concrètes qu'elle a eues dans la sphère sociale, voire dans sa propre vie.

Cependant, certains historiens et sociologues mettent en garde contre les effets de lissage induits par l'histoire événementielle, qui tend à donner le sentiment d'un grand mouvement général allant presque de soi (l'histoire en marche, le sens de l'histoire). Paul Veyne souligne qu'il existe « des séries d'événements fabriqués par les "faibles intensités" des mouvements sociaux ou humains » et que ceux-ci sont plus difficilement repérables par les chercheurs (Veyne, 1996) car ils ne sont pas mesurés ou pas considérés comme relevant d'un ordre de grandeur significatif, ou encore parce qu'ils ne sont pas portés par des individualités dissonantes. Mais alors, qu'est-ce que l'historien, le démographe ou l'anthropologue peut avec certitude établir comme révélateur d'une crise ? Un événement seul ne suffit sans doute pas ; il est souvent nécessaire d'établir une conjonction et une accumulation de faits. La difficulté est alors de démêler la complexité de la situation, de remettre de l'ordre dans une succession ou une juxtaposition d'événements afin de proposer une lecture cohérente de l'histoire. Cette mise en ordre entre crise et mobilités présuppose donc l'établissement d'hypothèses de recherche.

SPATIALITÉ ET OPPORTUNITÉ DE LA CRISE

La crise précède la migration ou en résulte. Elle constitue un événement qui advient, de façon contingente, en un temps donné et un lieu déterminé. Elle associe donc à sa temporalité une dimension spatiale. Le parcours migratoire rend compte de cette double réalité. Il ne se réduit pas à un itinéraire, il « engage l'intégralité des ressources et des compétences de l'individu » (Levy et Lussault, 2003 : 691). Il révèle ainsi la pluralité des rapports du migrant à l'espace. La notion de parcours paraît donc pertinente pour aborder la spatialité de la crise et les logiques des acteurs qui en résultent.

Au fil de son itinéraire, le migrant extrait de son isolement particulier des objets qui prennent sens dans l'espace et entrent dans la construction du parcours migratoire (Levy et Lussault, 2003) ; certains de ces objets – un désert, un océan, une frontière, un camp de rétention, etc. – portent en eux-mêmes les conditions d'une crise que serait l'interruption, temporaire ou définitive, de la migration. En réponse, le migrant mobilise des ressources nouvelles. Mais la solution apportée peut en elle-même engendrer une nouvelle crise. Ainsi, le recrutement par un réseau de traite, consenti par le migrant comme stratégie pour contourner ou franchir un obstacle, constitue tout à la fois une opportunité et un danger pour lui. Le groupe criminel assure son transport et lève ainsi les risques de discontinuité ou de rupture qui menacent le parcours du migrant ; en contrepartie, ce dernier est contraint à l'exploitation par le travail, à la prostitution ou à toutes autres formes de servitude. En passant d'une crise à l'autre, le migrant préserve la continuité de son parcours mais accroît sa vulnérabilité. Cet exemple rend compte du caractère dual des crises et souligne que chaque crise ne peut se comprendre que dans la chaîne d'histoires où elle se produit. Cette « interaction est essentielle pour comprendre l'expérience migratoire dans sa complétude et sa dynamique » (Zask, 2003 : 17). Pour optimiser son projet migratoire, le migrant s'ouvre à la crise et recherche ce qui s'ouvre en et par elle, en acceptant l'incertitude et le risque qui l'accompagnent. Ces contingences sont présentes implicitement dans l'esprit du migrant dès le départ mais la crise l'oblige a passé du risque hypothétique à sa gestion concrète.

Si le migrant peut être saisi par la crise, il peut aussi s'en saisir pour rebondir d'une séquence migratoire à l'autre. Dans un parcours, le retour forcé au lieu de départ est *a priori* perçu comme un échec. Mais c'est sans compter sur les capacités du migrant à faire de l'adversité une source d'innovation ; pour lui, les événements qui rythment et structurent le parcours migratoire sont négociables mais le projet migratoire dans sa finalité ne l'est pas. Pour appréhender cette dynamique, il est intéressant de considérer le risque juridique comme une forme singulière de crise. La crise se transforme en risque juridique lorsqu'elle « résulte de la conjonction d'une norme juridique et d'un événement, l'un et l'autre étant marqué(s) par un certain degré d'incertitude » (Collard et Roquilly, 2011 : 8). L'arrestation d'un migrant bloqué dans un pays de transit et son rapatriement en est un exemple. Cette crise soudaine peut remettre en cause le projet migratoire ou à l'inverse lui donner une nouvelle occasion de se réaliser. Dans ce cas, le risque juridique constitue seulement une des séquences, spatialement parlant, du parcours ; il donne ainsi à voir toute la richesse, la variété et la complexité des réalités de la crise. Fort de ces expériences vécues en migration, il ne s'agit plus de considérer la crise exclusivement comme un péril puisqu'elle se révèle aussi comme signe d'une nécessité.

LA CRISE COMME CONTEXTE

La mobilisation de la notion de crise va permettre au chercheur de décrire une situation politique, économique, sociale et culturelle dont il estime qu'elle explique la trajectoire migratoire, la forme de mobilité, le projet migratoire, etc. Cette mise en contexte est réalisée par l'énonciation construite d'une histoire où sont mis en exergue des événements permettant de caractériser tel ou tel aspect de la crise (économique, financière, politique, institutionnelle, sociale, culturelle, militaire, sanitaire...), d'identifier les acteurs pris dans la tourmente (bénéficiaires, victimes de la crise, acteurs extérieurs), d'énoncer les enjeux liés à la profondeur d'une crise, de relever les discours et les récits qui rendent compte du sens assigné à l'événement, de fixer l'acmé et la temporalité de cette crise.

L'échelle nationale est le niveau macrosociologique idéal dans cette quête événementielle et dans la recherche d'indicateurs statistique pour deux raisons. Tout d'abord, elle est l'échelle du politique par excellence à travers les rapports qu'entretiennent les différents acteurs à l'État. Ensuite, la production d'indicateurs statistiques est plus performante à ce niveau car il est plus aisé de mettre en exergue un accident statistique au niveau national, qu'aux niveaux régional ou local. Faute de prendre en compte la dimension politique, les mobilités et les migrations sont difficilement interprétables. L'État, par sa création même, est consubstantiel de la migration, car pour qu'il y ait migration il faut qu'il existe des frontières. On le voit bien sur des exemples historiques majeurs, telle la Grande Partition de l'Inde et du Pakistan en 1947. Au moins douze millions de personnes rejoignirent l'Inde ou en sens inverse le nouvel État du Pakistan, dans un déferlement de violence (peut-être un million de morts). Quant aux populations nomades, qui n'ont pas d'État en propre (Touareg, Roms), elles revendiquent leur liberté de circulation, refusant de se plier aux contraintes des États où elles se touvent ou s'en accomodant difficilement. Plus généralement, la gestion de ses frontières par l'État, qu'elle soit pensée ou non comme un élément d'une politique migratoire plus large, structure les flux migratoires. Nelly Robin montre dans le cas des migrants d'Afrique de l'Ouest comment ce rapport au politique organise les modalités de la circulation. La situation des réfugiés, que ce soit celle des Sahraouis en Algérie (Alice Wilson) ou celle des Afghans en Iran (Marie Ladier), n'est lisible qu'au regard des politiques de ces États. Néanmoins cette histoire nationale a des répercutions différenciées selon que l'observateur se place au niveau national ou régional comme dans le cas des migrations rurales des Guinéens (Véronique Petit).

Le chercheur, à travers le travail de contextualisation, tente de circonscrire l'étendue de la crise et de poser ses limites. Il cherche également à établir plus ou moins fortement des liens (interrelations, causalités,

corrélations) entre des éléments précis de la crise et les formes de migrations qu'il observe. Comme cela a été déjà souligné, la migration peut être la conséquence d'une crise ; elle peut exister de manière contingente de la crise, et certaines formes de migrations ou de mobilité peuvent produire des situations de crise. Il n'est sans doute pas de réponse générale au problème du sens de la causalité entre crise et migration. Aussi la recherche ne peut-elle que se focaliser sur des aspects particuliers et doit-elle commencer par des aspects particuliers : les processus de décision, les projets migratoires, les formes de mobilités, les routes et les imaginaires migratoires. Elle doit aussi et surtout s'efforcer de démêler l'importance relative des facteurs communs à la crise et aux migrations, en évitant les explications simplistes et réductrices, parce que dangereuses. On le sait, l'ethnie n'est pas vraiment « explicative » du génocide de 1994 au Rwanda et plus généralement des mouvements frontaliers entre les pays de la région des Grands Lacs (Ouganda, Congo, Tanzanie). C'est à cette déconstruction patiente des relations entre crise et migration, attachée aux faits en tant que tels, que doit s'atteler le chercheur. Il va sans dire qu'à nos yeux, le terme de déconstruction ne doit donc pas s'inscrire dans une post-modernité péremptoire, qui finit par oublier l'objet de la recherche.

DEUX POINTS DE VUE : LE CHERCHEUR, L'ACTEUR

La définition de la crise laisse également une question dans l'ombre : c'est le chercheur dans une démarche d'objectivation qui qualifie une situation ou un contexte de crise, mais qu'en est-il du point de vue l'acteur ? Le démographe, le sociologue, l'anthropologue, le géographe ou le politiste décide d'un contexte de crise grâce à des descriptions précises, à un regard historicisé et à la prise en compte d'indicateurs, mais cette *description dense* n'implique pas pour autant que l'ensemble des acteurs se sentent la proie d'une conjoncture défavorable. L'événement identifié par le chercheur en sciences sociales, dûment estampillé d'une date, a-t-il une résonance particulière pour les individus qui en partagent la temporalité, qui en sont témoins à défaut d'en être des acteurs aux premiers rangs ? Comment le savoir ?

Fort heureusement, parmi ses multiples répercussions, la crise est productrice de langage. Les acteurs sont contraints de réagir à la situation nouvelle, car ils sont fréquemment placés dans des situations de tension et de conflit. Leurs discours et leurs récits traduisent les confrontations, les effets de rhétorique et de manipulation politique autour d'enjeux internes et internationaux (Marc-Antoine Pérouse de Montclos) ainsi que de domination sociale (Carola Mick, Véronique Petit). L'analyse des discours est révélatrice des liens que les acteurs construisent entre migration et crise, migration comme ressource ou contrainte. Colette Farge insiste sur le fait

qu'un événement peut avoir des sens multiples, de ceux qui le reçoivent (2002). L'énonciation des récits traduit ces processus d'intériorisation, la tension entre un passé restitué et un futur imaginé.

En général la crise est d'emblée pensée comme un moment négatif en raison des bouleversements, des redéfinitions, des ruptures, des adaptations qu'elle implique de la part des acteurs. La nouveauté et la part d'inconnu qu'elle recèle sont des sources d'angoisse et de peurs tant par rapport au présent qu'à l'avenir. Cette vision est souvent celle des « sédentaires ». Il ne faut pas pour autant opposer populations sédentaires et populations mobiles, ce qui reviendrait à les essentialiser. Car si la mobilité exige de la part des individus une souplesse et une labilité continues, la permanence et l'ancrage dans un territoire demandent tout autant de savoir s'adapter aux changements techniques et sociétaux. La tentation de la réification s'explique peut-être par le fait que les processus d'adaptation s'observent plus facilement chez les migrants, car ils sont contraints de traverser des contextes sociétaux et spatiaux très contrastés lorsqu'ils passent d'un État à un autre, d'une culture à une autre. N'y a-t-il pas crise lorsque les changements apparaissent comme contraints, imposés aux individus, lorsqu'ils ont le sentiment d'être dépossédés de leur capacité d'agir et de décider ? Pour les acteurs, la résolution de la crise ou son dépassement passe en partie, comme le suggère le travail de Carola Mick, par une (ré)appropriation à travers la mise en discours de son parcours et de son identité. Ainsi la crise peut être perçue et vécue comme une fatalité, un destin ou au contraire comme une opportunité, une chance à saisir. La difficulté pour le chercheur est de dessiner un contexte sans imposer une interprétation unilatérale des effets de la crise sur les acteurs qu'il projette sur la scène sociale. Les acteurs ressentent-ils uniquement les effets de la crise lorsqu'ils sont contraints de modifier leurs comportements parce que leurs droits civiques ne sont pas respectés, que leurs aspirations politiques sont réprimées, lorsque la baisse de leurs revenus entraîne paupérisation et marginalisation, lorsque la migration provoque un questionnement identitaire. La conscientisation de la crise est-elle une question de position sociale, d'appartenance ? Derrière les termes génériques de société, de communauté ou de population se cache une pluralité d'acteurs aux statuts et aux engagements divers. Tous ne subissent pas la crise de manière identique car tous ne disposent pas de capitaux matériels, sociaux (traditions migratoires, réseaux diasporiques) et idéels équivalents, tous ne sont pas confrontés aux mêmes enjeux.

Ce qui est en jeu, c'est un renversement décisif de la façon dont le migrant pratique la crise et dont le chercheur la conçoit. Dès lors, l'intérêt commun pour le migrant et le chercheur réside moins dans le fait de conceptualiser la crise que de voir comment elle émerge, avant ou à la faveur de l'acte migratoire ; l'un cherche à rendre utile cet événement dans son

expérience migratoire, l'autre à comprendre sa place dans l'enchaînement des séquences de la migration. Par son action, le migrant réagit à la crise ou la produit ; le chercheur repère la crise et la resitue dans l'historicité de la migration. Ce positionnement scientifique contient un risque : celui de vouloir que chaque crise s'inscrive dans une suite logique d'événements et soit rattachée à un champ de causalités, alors qu'en fait elle peut aussi ne tenir qu'au hasard. L'enjeu est donc de parvenir à une lecture et à une restitution de la crise sans substantialiser l'événement qui la révèle.

En résumé, les différentes définitions de la crise proposées dans cet ouvrage se renforcent, se précisent mutuellement et révèlent que la crise n'est pas une mais multiple et qu'elle change selon le contexte. De plus, selon les acteurs, les lieux et les temps de la migration, elle peut tout à la fois désigner une perturbation grave ou un changement brusque et décisif, et contenir en elle-même les conditions de sa résorption. Cette *impermanence* permet de croire à la possibilité de transformer la crise et de lui attribuer une fonction positive. Ainsi, elle n'est plus seulement synonyme de déstabilisation du migrant et de fragmentation de la migration mais elle favorise les mutations qui créent l'opportunité. Dès lors, l'expérience migratoire s'inscrit dans une logique évolutive de continuité, portée par le migrant en fonction de son devenir projeté, son projet migratoire. Le paradigme de la continuité s'en trouve bouleversé et les valeurs de l'adaptation et de la flexibilité mises en exergue.

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

Collard C. et Roquilly C., 2011. *Propositions pour une définition et une méthode de cartographie du risque juridique*, EDHEC Business School, Nice.

Farge Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38, pp. 67-78.

Cambrezy Luc et Véronique Petit, 2012, *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?* Paris, La Documentation française, collections études.

Levy J. et Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.

Veyne, 1996, « L'interprétation et l'interprète. A propos des choses de la religion », *Enquête*, n° 3 Interpréter, surinterpréter, pp. 160-180.

Zask J., 2003 [1927], « La politique comme expérimentation », *in* Dewey J., *Le public et ses problèmes, Oeuvres philosophiques II*, Pau-Paris, PUP/Farrago/Éd. Léo Scheer.

Petit V., Robin Nelly (2014)

Crises, contextes, acteurs

In : Pérouse de Montclos Marc-Antoine (ed.), Petit V. (ed.), Robin Nelly (ed.). *Crises et migrations dans les pays du Sud*. Paris : L'Harmattan, p. 193-200 (Populations)

ISBN 978-2-343-01171-4

ISSN 1288-8443